Association des Riverains de France

ASSOCIATION NATIONALE FEDERANT DES RIVERAINS, DES ASSOCIATIONS, DES SOCIETES ET DES SYNDICAT RIVERAINS DES EAUX DOUCES ET/OU MARINES.

Association déclarée le 29 Août 1979 régie par la loi du 1er juillet 1901

ADHESION 2020

Nom – Prénom ou Raison sociale :

Président de l'association déclarée, société ou syndicat de riverains : Nombre de membres :

Gérant de l'usine : Type de production et puissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Mobile : Email :

Riverain du cours d'eau ou lac : Bassin versant :

Proprétaire ou locataire de rives, ou d'un logement jouxtant immédiatement ce cours d'eau dont je subis directement les influences.

Nouvel adhérent à l'ARF : oui non

J'attends de l'association ….....

.....

Je consulte régulièrement le site internet : oui non

J'y recherche ….....

Je demande mon **adhésion** à l'association pour l'**année 2020** et j'adresse à **M. Guy JOYAUX 30 Grand'rue 86290 LIGLET**, trésorier de l'association, le montant de la cotisation :

- Adhésion d'association, société ou syndicat de riverains de **75 euros**,
- Adhésion utilisateur force motrice de **75 euros**,

par chèque ci-joint, libellé à l'ordre de l'Association des Riverains de France.

A , le 2020

Signature et qualité